

Image not found or type unknown



Colonne eau usée dans pièce à vivre

Par **nicoconi**, le **09/03/2015** à **20:22**

Bonjour,

Je loue un F1,

je suis au premier et il y a la colonne d'évacuation des eaux usées des étages au dessus dans la salle où je dors et mange, est-ce autorisé par la loi.

Il paraît que c'était une loge de gardien qui a été réaménagée.

Merci d'avance.